



Québec, le 24 octobre 2013

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le 17 octobre dernier, vous m'avez fait parvenir une demande concernant trois questions posées lors des audiences publiques du projet d'IFFCO, pour la construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour.

Premièrement, la création du comité interministériel a été motivée par la présence d'enjeux réglementaires et énergétiques touchant plusieurs ministères et organismes gouvernementaux.

Deuxièmement, le ministère des Finances et de l'Économie pilote le comité interministériel auquel participe le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Emploi-Québec, Investissement Québec, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, la Coop fédérée et IFFCO Canada ltée.

Le rôle du comité interministériel est :

- d'accompagner le promoteur dans ses relations avec les divers intervenants du gouvernement;
- d'assurer la communication et la concertation entre les ministères;
- de traiter toute demande particulière inhérente à de tels projets;
- de s'assurer que les délais de réponse des ministères n'entraînent pas de retards, dans la mesure du possible, pour la réalisation du projet.

... 2

Troisièmement, depuis sa création, les actions du comité interministériel ont contribué à établir les échéanciers globaux du projet et à les optimiser. Également, le comité a travaillé étroitement avec le promoteur afin de l'orienter, au besoin, vers les divers experts gouvernementaux responsables des enjeux réglementaires, énergétiques et financiers. En outre, le comité a contribué à coordonner les objectifs de développement de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour avec les échéanciers du projet.

J'espère que ces réponses répondront à vos attentes et je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre des Finances
et de l'Économie,



LUC MONTY

c. c. M. Mario Bouchard, sous-ministre adjoint aux industries stratégiques,
aux projets économiques majeurs et aux sociétés d'État (MFEQ)